

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20190225-D_25_02_19_15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/02/2019

Affichage : 28/02/2019

Délibération n°25-02-2019-015

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du lundi 25 février 2019*

| | |
|---------------------|-----------------|
| Date de convocation | 19 février 2019 |
| Date d'affichage | 19 février 2019 |

| | |
|---------------------|----------------------|
| Membres en exercice | 55 |
| Membres présents | 38 |
| Votants | 46 (dont 8 pouvoirs) |

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 25 février à 18 H 30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des associations de Cherré-Au, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Eric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, Mme Audrey CRUCHET-GIRARD (représentant M. Didier TORCHÉ), M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS, Mme Patricia EDET, M. Philippe GALLAND, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET, M. André-Pierre GUITTET (ayant reçu pouvoir de M. Xavier TERRIER), M. Jean-Yves HERMELINE (ayant reçu pouvoir de M. Dominique EDON), Mme Josette JACOB (ayant reçu pouvoir de Mme Camille MORIN-BURRE), M. Vincent JUIGNÉ (représentant M. Thierry RENVOIZÉ), Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), M. Michel LANDAIS, M. Christian LANDEAU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY, M. Joël MONCHATRE (représentant M. Jean DUMUR), M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Yves GOULLIER), M. François ROULEAU, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Jean THOREAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), Mme Jeannine VENDÔME (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK), Mme Patricia VILLARMÉ.

Etaient excusés : M. Pierre BOULARD, Mme Sophie DOLLON, M. Jean DUMUR (représenté par M. Joël MONCHATRE), M. Dominique EDON (ayant donné pouvoir à M. Jean-Yves HERMELINE), Mme Sylvie FAVRET, M. Yves GOULLIER (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), Mme Marie-Line LEDRU, Mme Pascale LEVÊQUE, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK (ayant donné pouvoir à Mme Janine VENDÔME), Mme Camille MORIN-BURRE (ayant donné pouvoir à Mme Josette JACOB), M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZÉ (représenté par M. Vincent JUIGNÉ), M. Michel ROUAUD, M. André ROULLIER, M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), M. Xavier TERRIER (ayant donné pouvoir à M. André-Pierre GUITTET), M. Didier TORCHÉ (représenté par Mme Audrey CRUCHET-GIRARD), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL).

Secrétaire de séance : Mme Monique CAHU

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

BUDGET : ADDITIF À LA DÉLIBÉRATION N°24-01-2019-015 DU 24 JANVIER 2019 – RÉALISATION D'INVESTISSEMENTS ANTICIPÉS AVANT LE VOTE DU BUDGET

Le Conseil de communauté,

Vu l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant l'engagement de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif,

Vu la délibération n° 24-01-2019-015 du 24 janvier 2019 relative aux investissements anticipés 2019,

Vu le rapport du Président présenté par Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-présidente en charge des Finances et perspectives budgétaires,

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'ajouter :

- des crédits au *compte 165-Dépôts et cautionnements reçus* pour un montant de 3 300 € pour la restitution du dépôt de garantie à ICOFOR suite à la cession du bâtiment,
- des crédits à hauteur de 20 000 € en complément de l'AMO (*compte 2031 - Frais d'étude*) et 4 000 € pour l'acquisition du terrain et des frais de notaires (*compte 2111- Terrains*) pour l'opération 4818 relative au Centre aquatique,
- des crédits à hauteur de 72 300 € en complément de la subvention d'investissement à l'Office de Tourisme (*compte 20421 - Subv. d'investissement aux personnes de droit privé - Matériels et études*),
- 300 € au *compte 2188-Autres immobilisations corporelles* pour l'acquisition d'un luxmètre pour le Centre culturel de La Laverie,
- des crédits pour le panneau de chantier pour 180 € au *compte 2315 – Installations, matériels et outillages techniques* pour l'opération 3616 - Création d'un bassin de rétention des eaux d'incendie à Tuffé Val de la Chéronne,
- des crédits pour le paramétrage du nom de domaine pour 115 € au *compte 2051-Concessions et droits*,
- 840 € au *compte 2313-Constructions* pour le branchement d'eau potable dans le cadre de l'opération 3416 - Construction du bâtiment enfance jeunesse à Tuffé Val de la Chéronne,
- et des crédits pour 25 000 € au *compte 2313-Constructions* pour la réfection de la toiture à Prévelles.

RAPPELLE la liste des investissements anticipés 2019 :

| COMPTE | OPERATION | INTITULE | TTC |
|---|-------------------------|---|-------------|
| 165-Dépôts et cautionnements reçus | | Restitution du dépôt de garantie à ICOFOR suite achat du bâtiment | 3 300,00 € |
| 2031 - Frais d'études | 4118 - Centre aquatique | AMO Centre aquatique | 90 000,00 € |
| 20421 - Subv. d'investissement aux personnes de droit privé - Matériels et études | | Subvention d'investissement à l'Office de Tourisme | 89 800,00 € |

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

| | | | |
|--|---|--|---------------------|
| 2051 - Concessions et droits | | Acquisition logiciel Publisher | 600,00 € |
| | | Paramétrage de la gestion du certificat SSL pour le nom de domaine | 115,00 € |
| | | Acquisition de certificats électroniques | 1 000,00 € |
| 2111-Terrains | 4118-Centre aquatique | Achat terrains et frais de notaire | 4 000,00 € |
| 2161 - Œuvres et objets d'art | | Acquisition d'œuvres d'art pour le Centre culturel de La Laverie | 4 000,00 € |
| 2183 - Matériel de bureau et informatique | | Acquisition de matériel informatique pour les besoins de l'Office de tourisme (un ordinateur) | 900,00 € |
| 2184 - Mobilier | | Acquisition de divers mobiliers pour les besoins de l'Office de tourisme (présentoirs, tables et chaises, ...) | 8 600,00 € |
| 2188 - Autres immobilisations corporelles | | Acquisition d'oriflammes pour l'Office de tourisme | 450,00 € |
| | | Luxmètre pour la Laverie | 300,00 € |
| 2313-Constructions | 3416 - Construction du bâtiment enfance jeunesse à Tuffé Val de la Chéronne | Plus values | 15 000,00 € |
| | | Branchement eau potable | 840 € |
| | 3717- Réhabilitation friche industrielle à Tuffé Valde la Chéronne | Diagnostic amiante avant travaux | 12 500,00 € |
| | | Réfection de la toiture à Prévelles | 25 000 € |
| 2315 – Installations, matériels et outillages techniques | 3616 - Création d'un bassin de rétention des eaux d'incendie à Tuffé Val de la Chéronne | Panneau de chantier | 180 € |
| TOTAL DES INVESTISSEMENTS ANTICIPES | | | 256 585,00 € |

PREND ACTE que le montant maximum des investissements anticipés pour l'année 2019 est de 2 312 907 €.

AUTORISE le Président à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 25 février 2019

Pour extrait conforme
Le 25 février 2019

Le Président,

M. Didier REVEAU

